

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE.

**CONCERNE LA DEMANDE DE LA S. A. SEGAL, Chaussée de Ramioul, 50 à 4400 Flémalle,
EN VUE D'OBTENIR LE PERMIS D'ENVIRONNEMENT - A DELIVRER PAR LE COLLEGE
COMMUNAL DE FLEMALLE – POUR MAINTENIR EN EXPLOITATION une usine de
galvanisation sise Chaussée de Ramioul, 50 à 4400 Flémalle (projet de catégorie B).**

**LE DOSSIER (accompagné d'une étude d'incidences sur l'environnement) PEUT ETRE
CONSULTE AU SERVICE URBANISME-ENVIRONNEMENT, rue DUCHENE, 30 à partir du
30 août 2018.**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête, service :	Les observations écrites peuvent être adressées au :
14 août 2018	30 août 2018	URBANISME- ENVIRONNEMENT, le 1^{er} octobre 2018 à 11 H.	Collège communal, Rue des Deux Eglises, 16 à 4120 NEUPRE

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures suivants :

- du lundi au vendredi de 8 à 12 h ;
 - les mercredis de 13 h à 16 h ;
 - les jeudis jusqu'à 20 h, uniquement sur rendez-vous au plus tard 24 h à l'avance.
- ☎ : 04/372.99.88.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur (S.A. SEGAL, Mme. GRAFF ☎ : 04/273.73.73. ou secretariat@segal.be), du conseiller en environnement (Service Urbanisme-Environnement, rue Duchêne, 30, 4120 NEUPRE ; ☎ : 04/372.99.87) ou, à défaut, du collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet, du Fonctionnaire technique (Service public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIEGE; ☎ : 04/224.54.11).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le collège communal de FLEMALLE.

A Neupré, le 13 août 2018.

**La BOURGMESTRE,
V. DEFRANG-FIRKET**